



Aucun retour au courrier du 19 mars
adressé à la Direction FONCIA TRANSACTION

Le combat de la CFTC : défendre les salaires
des négociateurs transaction

FONCIA informe mettre en application la mesure suivante :

Une rétrocession sera calculée sur toutes les ventes issues du portefeuille GL.
20% du CA réalisé, sera restitué au service gestion locative.

La CFTC demande à ce que le salaire des
négociateurs ne soit pas impacté par cette mesure.
Elle réclame le maintien de la base de calcul des
commissions AVANT rétrocession.

MOBILISONS NOUS

Envoyez un mail à Bruno GUITTON Conseiller Immobilier
Transaction région Ouest délégué syndical CFTC à :

bruno.guiton@foncia.fr

en précisant la mention suivante :

« NE TOUCHEZ PAS A LA REMUNERATION DE VOS CI »

Votre soutien sera remonté à la Direction Transaction

IL EST URGENT DE REAGIR

La mise en application de cette décision prend effet au 1^{er} avril !

Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouver les actions de vos Elus



www.cftc-foncia.fr

Partenaire de votre Vie Professionnelle, vos élus CFTC sont là pour VOUS !

DEFENDONS NOTRE REMUNERATION